

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

N° C22_09_2022_03 - Conclusions du séminaire budgétaire du 9 septembre 2022

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	71	9	80	10

Pour : 57	Abstention : 12	Contre : 11	Sans Participation : 0
-----------	-----------------	-------------	------------------------

Date de convocation : 16 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt deux septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BARRE Daniel, BAUDON Christian, BELAUD Bernard, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHOURELLÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DUPIN Jacques, DURAND François, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRANDIN Bernard, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NEE Nicole, NIVELLE Jean-Pierre, NOUREAU Dominique, OUVREAU Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, BOUCHETA Jamila, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SARRAZIN Nathalie, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, THIBAUT Evelyne, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VEQUE Marie-Claire, WATTEBLÉ Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

ARCHIMBAUD Guénaëlle (pouvoir donné à POINAS Sylviane), BARILLOT Dorick (pouvoir donné à MERCIER Sébastien), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), CHARTIER Bernard (pouvoir donné à GUERY Patrice), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), LECULLIER Lysiane (pouvoir donné à TROCHON Patrick), LONGEAU Daniel (pouvoir donné à DUPIN Jacques), SUIRE Catherine (pouvoir donné à OUVREAU Pierre), VALERY Nicolas (pouvoir donné à ROUXEL Patricia)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARRE Gérard, BAUMGARTEN Christian, BERTON Jacques, FERRÉ Nicolas, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, PICARD Christian, SAINTIER Marie-Emmanuelle, VINCENT Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas RAGOT

Conclusions du séminaire budgétaire du 9 septembre 2022

Au regard des difficultés à moyen terme pour assurer l'équilibre du budget ainsi que la projection de la programmation des développements à venir, il a été programmé un séminaire budgétaire en présence des membres du bureau, des membres de la commission des finances ainsi que du comité de direction (directeurs et direction générale). Ce séminaire, consacré au budget principal, s'est déroulé le 9 septembre dernier.

Les enjeux de cette démarche étaient de faire un diagnostic sur les finances générales depuis 2018, de pouvoir objectiver la situation budgétaire et financière de la collectivité, et d'étudier la trajectoire budgétaire et financière pour donner des axes de développement à la communauté de communes et faire des propositions.

Considérant la baisse de la capacité d'autofinancement de la communauté de communes, il est proposé de ne pas verser de DSC aux communes au titre de l'exercice 2022.

En contrepartie, la commission des finances réunie le 31 août 2022 propose de maintenir la répartition de droit commun dans la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Par courrier du 28 juillet 2022, le préfet des Deux-Sèvres a notifié le FPIC pour l'exercice 2022 :

- Part EPCI : 859 452 €
- Part communes membres : 726 193 €

Vu l'avis de la commission finances du 31 août 2022,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide de :

- PRENDRE CONNAISSANCE des éléments de restitution du séminaire budgétaire qui s'est déroulé le 9 septembre 2022 ;
- APPROUVER la feuille de route reprenant les propositions issues de ce séminaire budgétaire ;
- PRENDRE ACTE du non-versement de la DSC aux communes au titre de l'exercice 2022 ;
- PRENDRE ACTE de la répartition de droit commun retenue pour les montants du FPIC 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET

